



Projet DEFI – phase II

Développer et Favoriser les Initiatives des organisations de défense des droits de l'Homme en Afrique Centrale

Termes de référence

Formation-accompagnement « Stratégie associative »

Date limite de soumission des propositions : 14 avril 2019

Projet soutenu par



SIGRID
RAUSING
TRUST

1. Présentation d'AEDH

AEDH est une organisation non gouvernementale qui s'engage, depuis 1989, pour défendre concrètement les droits et libertés fondamentales à travers des partenariats établis avec des associations locales. AEDH soutient des actions de terrain de défense et de promotion des droits fondamentaux, renforce les capacités des acteurs locaux et vient en aide aux défenseurs des droits de l'Homme en danger. AEDH favorise l'essor et le développement d'associations ou de groupes d'action locaux, qui agissent pour construire une société respectueuse des droits fondamentaux de chaque personne. AEDH appuie ses partenaires en leur apportant directement une aide financière et technique pour la mise en œuvre de leurs actions.

Depuis sa création, AEDH a soutenu environ 300 associations dans plus de 40 pays d'Afrique, Amérique latine, Asie, Europe de l'Est et Proche-Orient. AEDH bénéficie du statut consultatif auprès de l'ONU (ECOSOC) ainsi que du statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples.

2. Présentation du projet DEFI-phase 2

Le projet DEFI – phase 2, lancé en janvier 2018 pour une durée de trois ans, poursuit la 1ère phase du projet (2014-2017). 20 organisations des droits de l'Homme (ODDH) ont été soutenues par une subvention allant de 5000 à 10000 € dans le projet – phase 1. AEDH poursuit son soutien à 60 % des ODDH soutenues dans DEFI – phase 1. L'évaluation finale de la 1ère phase a montré la pertinence du renforcement des capacités des ODDH tout en mettant en valeur l'accompagnement qui suit ces formations et la création d'espaces d'échanges durables entre ODDH.

Ainsi, l'objectif de DEFI – phase 2 est de contribuer à la défense de l'Etat de droit et des valeurs démocratiques, ainsi qu'au respect des droits humains par un soutien à 20 organisations de la société civile dans 4 Etats d'Afrique Centrale : Cameroun, République du Congo, Gabon et République Démocratique du Congo.

Le montant global de ce projet cofinancé par l'AFD, la Fondation de France, la Fondation Sigrid Rausing Trust, et la Fondation pour les Droits Humains est de 759 668 €.

La seconde phase du projet DEFI entend poursuivre son soutien aux ODDH travaillant dans trois domaines prioritaires :

- 1) la lutte contre la torture, les arrestations arbitraires et détentions abusives ;
- 2) la promotion de la démocratie et la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques locales ;
- 3) la lutte contre les discriminations à l'encontre des minorités ethniques et sexuelles.

Le projet concerne 20 ODDH « émergentes ou de taille modeste » qui souhaitent renforcer leurs capacités d'action et d'influence. Le projet vise ainsi à contribuer au renforcement structurel des ODDH grâce à un soutien financier ainsi qu'à un accompagnement spécifique combinant formation, appui méthodologique et échanges de bonnes pratiques.

3. Objectifs et résultats attendus de la formation et de l'accompagnement

AEDH recherche un prestataire afin d'assurer une **formation et un accompagnement en stratégie associative** pour l'association suivante :

- Association pour la Défense des Droits des Etudiants du Cameroun (ADDEC) : l'association est basée à Yaoundé. Le projet, d'une durée de 12 mois à compter du 5 octobre 2018, vise à favoriser l'engagement des étudiants, renforcer leurs techniques de revendication citoyenne non-violentes et favoriser leurs aptitudes à défendre leurs droits. Le montant global du projet est de 12 998 €.

La formation vise à concevoir et développer un plan stratégique pour et avec cette organisation, avec une attention particulière sur l'amélioration de leur modèle économique et de leur visibilité, tout en renforçant les connaissances et les aptitudes du personnel dans ces domaines.

Il est spécifiquement attendu de la formation qu'elle permette aux participants de :

- Construire un projet stratégique, en distinguant ce qui relève du projet associatif (fondations de l'association), et du projet stratégique (ambition pour les 3 années à venir) ;
- Formaliser un plan d'action annuel pour la mise en œuvre du projet stratégique ;
- Améliorer la visibilité dans les réseaux, y compris les réseaux sociaux ;
- Diversifier les sources de financement afin de renforcer le modèle économique des associations ;
- Intégrer la prise en compte du genre dans la stratégie de l'association.

Les spécificités de l'organisation ainsi que son projet de terrain mis en œuvre et financé par AEDH dans le cadre du projet DEFI **seront utilisés comme cas pratique de la formation et seront au centre de la mission d'accompagnement**. Il est ainsi attendu du prestataire :

- De faire émerger les forces et les faiblesses de l'association en ayant un rôle d'accompagnateur méthodologique et de facilitateur ;
- D'impliquer les parties-prenantes pour qu'elles soient des acteurs engagés dans leur processus stratégique ;
- D'avoir une communication claire sur les objectifs, les méthodes et les résultats de la démarche.

4. Livrables attendus

Au terme de la formation, un livret pédagogique sera remis à chaque participant. Les supports de la formation, le rapport intermédiaire et le rapport final de la formation seront transmis à AEDH et à chaque participant.

Une attention particulière sera apportée par le formateur à l'évaluation des connaissances acquises. A cet effet, une évaluation pré et post-formation sera conduite par le formateur et annexée au rapport d'évaluation. La méthode d'évaluation pré et post-formation sera

nécessairement basée sur un test de connaissance qui abordera les points clés de la formation.

A l'issue de la formation - accompagnement, l'organisation aura ainsi élaboré un plan stratégique formalisé dans un document de référence.

5. Modalités de la formation et de l'accompagnement individuel

La prestation s'effectuera en deux temps :

1- La formation de 5 jours se déroulera obligatoirement avant le 15 mai à Yaoundé. Elle réunira des membres de l'équipe de l'ADDEC. La formation devra avoir un format participatif.

2- L'accompagnement se déroulera sur une durée de 2 mois entre début mai et début juillet 2019. A l'issue de cet accompagnement, le document de plan stratégique doit être produit. Le format de l'accompagnement sera décidé en concertation entre le consultant formateur et les ODDH. Le consultant devra prévoir au moins un déplacement dans les bureaux de l'ODDH dans le cadre de l'accompagnement individuel. Le reste de l'accompagnement peut se faire à distance.

Lieu de la formation : Yaoundé

Nombre de participants : 7

Lieux de l'accompagnement : Yaoundé ou à distance

6. Compétences requises

Consultant senior (10 d'expérience minimum)

Connaissance / expertise en stratégie des organisations

Maîtrise en stratégie économique / recherche de financements

Bonne connaissance du monde associations et des OSC en Afrique Centrale

Discrétion vis-à-vis des actions des OSC agissant dans un domaine sensible

Adhésion à la défense et protection des droits humains

Pédagogue, diplomate, aisance relationnelle

7. Modalités de réponse

Les prestataires intéressés enverront une proposition constituée des éléments suivants :

- Un CV du consultant et, le cas échéant, d'une présentation de l'organisation dont il dépend ;

- Une description de la compréhension de la mission
- Un chronogramme de la mission
- Un volet technique qui détaille le contenu de la prestation délivrée, son déroulement et la méthodologie employée ;
- Un volet financier qui prend en compte, en les détaillant, les coûts liés à la prestation (honoraires, per diem et frais de transport) ;
- Les disponibilités du consultant durant les mois de mai à juin 2019.

Le devis ne pourra dépasser le montant total de **3 500 euros TTC** pour l'ensemble de la prestation. Ce budget inclut les frais de transport, de restauration et de séjour du prestataire à Yaoundé.

Les propositions sont à adresser par mail aux deux adresses suivantes **au plus tard le 14/04/2019 à 18h (heure de Paris)** sous la référence DEFI 2/FORMADDEC1/2019 :

ac.sorne@aedh.org

volontaire@aedh.org